

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de L'ISLE D'ABEAU

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2016-25

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoir : 1
Votants : 10

L'an deux mil seize
Le 12 juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 5 juillet 2016

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Erwan BRACCHI .

EXCUSES : Marcel BERTHIER, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON donne pouvoir à A. DUCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET.

Arnaud DUCELLIER FAUVY est élu secrétaire de séance.

M. l'adjoint aux finances expose au conseil municipal que suite au vote de la délibération 2016-24 modifiant la durée d'amortissement de certains biens il est nécessaire d'ajuster les comptes d'amortissement. Il propose la répartition suivante :

Dépenses d'exploitation compte 023 pour - 744 et compte 6811 chapitre 042 pour + 744€
Recettes d'investissement compte 021 pour - 744€ et compte 28156 chapitre 040 pour + 744€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DECIDE d'autoriser le Maire à affecter les sommes dans les comptes sus nommés.

DONNE tout pouvoir au Maire pour signer les documents s'y rapportant.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire